

## CENTRE RÉGIONAL DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE

**465 RUE COURTOIS** CS 70023

59042 LILLE CEDEX Tel: +33 (0)3 20 14 93 00 formationcontinue@crfpe.fr

N° SIRET: 783 707 797 00024 / Code APE: 8542Z

N° de déclaration d'activité : 31590045559

Auprès de la Préfecture du Nord

Date: 09/11/2023

Votre contact : Service Facturation / facture@crfpe.fr

A l'attention de Paul GIOVANNETI **CFA ADAMSS** 361 RUE AMBOISE PARÉ 59120 LOOS

**FACTURE N°: F2023-11-1280** 

Nom du participant : POOLS Charlotte Facturation EJE 23-24 2EME SEMESTRE 2023

DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	TOTAL NET
EJE : Educateurs de jeunes enfants - Promotion 2023/2026 Formation : INTER Date : du 01/09/2023 au 15/07/2026 Horaires : de 09:00 à 10:00	1 personne	4,055.33 €	4,055.33 €
Nombre d'heures : 1505.00  Nombre de jours : 215  Nombre de participants maximum : 150  Lieu de Formation : CRFPE ARRAS			
	'	Sous Total :	4,055.33 €
		Total :	4,055.33 €

## La facture émise ne sera pas soumise à la TVA (art. 261-7-1 du CGI)

Condition de règlement	Par chèque ou virement	
Date de règlement	Dès réception à 30 jours nets	
Nos références bancaires : RIB Société Générale : 30003 01106 00050270281 47		

IBAN: FR76 3000 3011 0600 0502 7028 147

BIC: SOGEFRPP

Pénalités de retard

Référence à rappeler sur votre règlement (au dos de chaque chèque) et pour toute correspondance : F2023-11-1280

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le bénéficiaire de pénatités de retard fixées à trois (3) fois le taux d'intérêt légal (L313-2 du code monétaire et financier). Ces pénalités sont exigibles de plein droit. En outre, tout retard de règlement donnera lieu au paiement par le bénéficiaire d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 (quarante) euros. Si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le CRFPE pourra demander une indemnisation complémentaire, sur iustificatifs. « Pas d'escompte en cas de paiement anticipé ››